# [Pages locales] : Liban, Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger, Burkina-Faso, Ghana et Togo, Ile Maurice, Guinée, Kenya, Ouganda, Madagascar, Sénégal, Mauritanie, Rwanda, Mali, République du Zaïre

Autor(en): **Ramseyer, Paul André**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **30 (1984)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## LIBAN

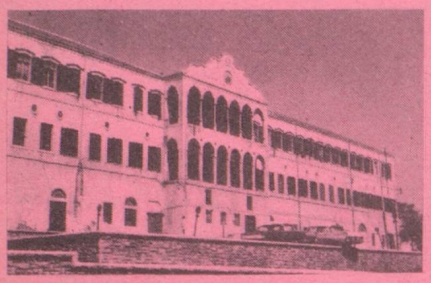

**Ambassade** rue John Kennedy
Immeuble Achou B.P. 172 Tél. : 366.390/1
**BEYROUTH** du lundi au vendredi

### Fête nationale suisse 1984

Dès mon arrivée ici, j'ai pensé que pour resserrer les liens entre les membres de notre petite Colonie - 207 concitoyens habitant Beyrouth et le Liban et une cinquantaine de membres du CICR - il serait bon qu'exceptionnellement je les invite à la Résidence pour célébrer tous ensemble le 1er août. Avant de fixer la date de la réception, il a fallu attendre que le plan de sécurité du gouvernement d'union nationale soit mis en place et que les principales voies de passage entre les secteurs est et ouest de la ville soient de nouveau praticables.

Les premiers pas vers une plus large pacification de la capitale et de ses environs ont donc permis une réunion des Suisses de Beyrouth et du Liban. Comme la poste ne fonctionne plus normalement à l'intérieur du pays depuis des années maintenant, nous avons eu recours à des annonces dans les deux quotidiens de langue française de Beyrouth, « L'Orient-Le Jour » et « Le Réveil », et malgré la période des vacances d'été durant laquelle de nombreux Suisses du Liban se rendent à l'étranger, j'ai pu accueillir 120 personnes pour un vin d'honneur.

Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils osaient s'aventurer sur les voies de passage entre l'est et l'ouest ; certains compatriotes ne s'étaient pas revus depuis des mois, d'autres étaient tout spécialement venus de la Cimenterie de Chekka, sur la route de Tripoli - une dizaine - et nous avons eu la joie d'accueillir une diaconesse de la Békaa qui avait tenu à se déplacer à Beyrouth pour la Fête nationale. C'était symbolique et émouvant à la fois, et plus d'une personne présente eut les yeux embués à l'écoute du très beau discours du Président de la Confédération et du cantique suisse que nous avons tous chanté avec ferveur.

Nous sommes ici naturellement à Beyrouth dans une situation très spéciale et cette fête du 1er août à l'Ambassade aura contribué à raffermir les cœurs, et j'ai eu l'impression que chacun est reparti chez lui rasséréné et confiant. Dans ma courte allocution, j'ai rappelé combien les Beyrouthins avaient souffert au cours des derniers mois, surtout depuis le 6 février, date de la division de la ville en deux, et combien les habitants de ce pays étaient avides de pouvoir vivre en paix.

L'Ambassadeur de Suisse :

Paul André Ramseyer

## ALGERIE

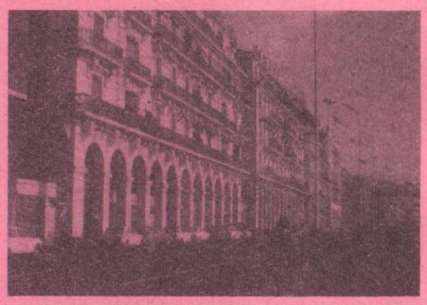

**Ambassade**
27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91
**ALGER GARE**
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

## MAROC

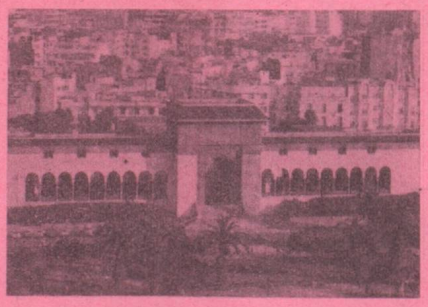

**Consulat**
79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)
B.P. 5
Tél. : 26.02.11 - 27.02.15
**CASABLANCA**

### Communication officielle

Le Consulat de Suisse à Casablanca porte à la connaissance de ses compatriotes qu'il s'est vu attribuer une nouvelle Boîte Postale qui porte le N° 13005.

### La vie du Cercle Suisse de Casablanca :

Je ne puis mieux faire pour informer nos compatriotes que de donner un extrait succinct du rapport moral de son Président Gérard Salzmann à l'Assemblée générale du 1er juin 1984. « L'année 1983 fut à bien des égards une année de routine. Les manifestations désormais traditionnelles telles que La Soirée Vaudoise - La fondue au profit de la Société Helvétique de Bienfaisance - La fête de la bière - La soirée de l'Escalade - Le rallye automobile printanier - ont connu leur succès habituel. Le déjeuner des hommes d'affaires suisses, tous les premiers jeudis du mois, a bénéficié d'une participation régulière. Ces rencontres périodiques de nos compatriotes réunis autour d'un repas répondent à un réel besoin et ne concernent pas que les affaires et la preuve, citons la présence régulière de M. le Pasteur Schmid et de Mme Lazzaro, correspondante de l'Agence télégraphique suisse, de M. l'Ambassadeur Casanova, de M. le Consul Monney puis de M. le Consul Bischof.

La section Bridge, sous la direction et animation de M. Boujo réunit régulièrement une cinquantaine de joueurs, dont certains se classent honorablement au niveau international.

L'ouvroir des Dames Suisses se réunit tous les mardis après-midi pour confectionner des layettes et vêtements au profit du dispensaire maternité d'Ouerzazate.

Les cours d'arabe, tant littéraires que dialectal ont fonctionné à la satisfaction de tous.

Un Stammtisch se réunit tous les mercredis et les joueurs de Jazz y sont attendus.

Il est important de mentionner la soirée consacrée à l'éventuelle entrée de la Suisse à l'O.N.U. M. J.R. Campiche, délégué des Suisses du Maroc auprès du Secrétariat

des Suisses de l'Etranger, a fait un exposé remarquable, qui a permis à tous les présents de situer ce délicat problème. »
Il convient de dire ici, que le Cercle Suisse de Casablanca, grâce à son dynamique Comité a bien mérité de la Communauté Suisse au Maroc. Que ce Comité et son Président en particulier soient remerciés ici et aussi félicités.

**Assemblée Générale de la Société Helvétique de Bienfaisance du 1er juin 1984 :**

Le Président Pierre Buzberger fait un exposé succinct des activités de la Société durant l'année 1983. Ont été secourus quelques personnes âgées, dont l'équilibre budgétaire se trouvait en difficultés du fait de la montée du coup de la vie. Quelques prêts remboursables et remboursés ont dépanné des compatriotes se trouvant momentanément en difficultés. Le Président Buzberger, en raison de son âge et de son état de santé, demande à être relevé du poste de Président.
M. F. Salzmann au nom de la Communauté Suisse de Casablanca, remercie le Président Buzberger et son Comité pour le dévouement apporté des années durant à une activité méritoire. Sur la proposition du Président sortant, M. Gonet William est élu Président à l'unanimité. La séance est levée après des remerciements chaleureux adressés à M. Buzberger et à M. Louis Hayoz, le dévoué trésorier.

**Nouvelles de Suisse :**

Vous avez tous suivi les quatre votations fédérales. Notre Gouvernement a été satisfait du résultat de ces votations. Récemment le National a rejeté une initiative déposée sur le droit de la vie. Ce rejet est justifié, car cette question sur l'avortement préoccupe le monde politique Suisse depuis 15 ans - toujours sans solution - La question touchant à la fois la conscience nationale et la conscience individuelle reste des plus compliquées et demande à être étudiée avec une sagesse exceptionnelle.
Il est à signaler que le Conseil fédéral vient d'accepter pour la fin de l'année la démission de Fritz Leutwiller, Président de la BNS. A ce poste il fut le gardien de notre monnaie, il a su tenir bas le taux d'inflation en Suisse, et surveiller le flottement des cours de change permettant à notre industrie d'exportation de se défendre à un moment difficile. En sa qualité de Président de la BNS il s'est acquis la réputation d'un homme compétent et honnête, car c'est une lourde responsabilité de diriger les paiements internationaux au moment où le Tiers Monde et l'Amérique du Sud sont écrasés par le paiement des intérêts sur des dettes de centaines de milliards de dollars. Notre Conseil fédéral n'a pas encore désigné le successeur de Leutwiller.

**Informations Officielles**

Notre Ambassadeur M. Max Casanova a quitté son poste à Rabat pour prendre une retraite bien méritée.
Notre nouvel Ambassadeur, le Dr. Adolf Lacher, a pris ses fonctions début juillet, venant de Paris où il était Chef de la Délégation Suisse auprès de l'O.C.D.E.
M. Robert Stauffer, premier collaborateur à Rabat, a quitté le Maroc en avril 1984. Il a été nommé chargé d'affaires à Conakry (Guinée).
M. Raymond Rossier premier secrétaire d'Ambassade, est arrivé à Rabat fin mars 1984, pour prendre en charge son poste de 1er collaborateur de l'Ambassade de Rabat (venant de Londres). M. Claudio Mazzucchelli collaborateur-stagiaire auprès du Consulat de Casablanca a quitté son poste définitivement le 24 juillet 84 pour passer à Berne les examens de fin de stage.

**Naissance :**

Schmid Martina, née le 21 mars 1984 en Suisse, fille de Schmid Andréas, (collaborateur à Casablanca de la maison Buma) et de son épouse Marianne.

**Décès :**

Huber Hans, décédé à Marrakech le 11 mai 1984 dans sa 81ème année.

Nouveau numéro de la boîte postale du Consulat de Suisse à Casablanca - 13005.

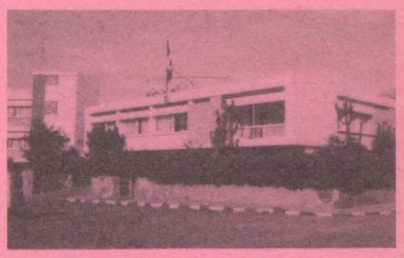

**Ambassade**
Square de Berkane
(anciennement Condé de Satriano)
B.P. 169
Tél. : 246.95 et 310.24
Télex : 31 996
**RABAT**

## TUNISIE

**Ambassade**
10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 12447
**1002 TUNIS BELVEDERE**

1. La Commission Mixte tuniso-suisse a siègé à Tunis les 15 et 16 mai 1984. Entre autres, les deux parties sont convenues du principe d'un **deuxième crédit mixte** que la Suisse accordera à la Tunisie. Les négociations relatives seront entamées dans les meilleurs délais.

2. Le Gouvernement Tunisien a accepté l'invitation de participer en tant que pays hôte au **Comptoir Suisse** de Lausanne en 1985.

3. M. l'**Ambassadeur Langenbacher** prendra sa retraite le 31 octobre 1984. Il sera remplacé par M. Walter Rieser, actuellement Ambassadeur de Suisse en Thaïlande. M. Rieser prendra ses fonctions en Tunisie probablement en janvier 1985.

4. Le 29 mai 1984, la chanteuse suisse Brigitte Schildknecht a donné un **récital de chants populaires** à la résidence de l'Ambassadeur.

5. Sur invitation d'institutions suisses, trois personnalités tunisiennes ont effectué en mai 1984 un **voyage d'études en Suisse** ;
   — M. Mohamed Ghedira, président de l'Union Nationale des Agriculteurs,
   — M. Abdelaziz Kacem, Directeur général de la Bibliothèque Nationale et
   — le Professeur Mohamed Talbi de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Président du Comité Culturel National.

   Ils ont discuté avec leur homologue suisse les possibilités d'intensification des relations réciproques.

6. La Suisse offrira 10 bourses de courte durée à la Radio Télévision Suisse Romande pour la formation de collaborateurs de la **Radiodiffusion Télévision Tunisienne.** Les premiers stages débuteront en octobre 1984.

**L'Union Suisse de Tunisie communique :**

86 participants ont répondu à l'invitation du comité et se sont retrouvés dans le magnifique jardin de la résidence, pour y célébrer notre Fête Nationale.
Après quelques rafraîchissements et les salutations d'usage, l'assemblée eut le loisir d'entendre différents discours. Par la suite, chacun se délecta d'une saucisse de veau accompagnée de salade de pommes de terre « maison », le tout agréablement arrosé d'un petit blanc du pays.
Pour le plus grand plaisir de nos juniors, des lampions et allumettes bengales furent distribués.
Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre Fête Nationale, en particulier à M. l'Ambassadeur et Mme Langenbacher qui nous ont offert les boissons et mis une fois de plus à disposition le jardin de la résidence. Nos remerciements vont également à M. Obertüfer, directeur de Swissair, responsable du transport des saucisses.

Le Comité

## CAMEROUN

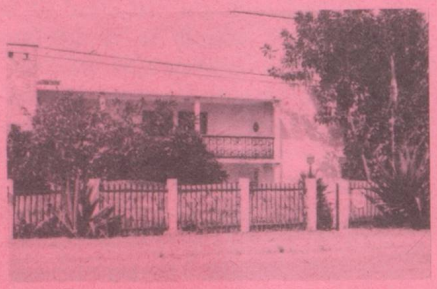

**Ambassade**
Villa Zogo-Massy
Route du Montfébé
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél. : 22.28.96
**YAOUNDE**
**Réception :**
lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h
après-midi fermé

## Rép. Pop. du CONGO

Martin Buxtorf

Agence consulaire de Suisse :
c/o UNEFICO
Rue 23 mars 1977
Quartier cathédrale
**BRAZZAVILLE**

## COTE d'IVOIRE

**Ambassade**
Immeuble « Alpha 2000 »
12e étage, rue Gourgas
01 B.P. 1914
Abidjan 01
Tél. : 32.17.21 ou 32 30 02
Telex : 25 492

L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour le Burkina-Faso et la République du Niger.

**Amicale suisse en Côte d'Ivoire**

Secrétariat :
Ambassade de Suisse
Tél. : 32.17.21 ou 32.30.02

**Comité 1984**

Présidente : Mme Heidi Valentini
Vice-Président : M. Fritz Wälchli
Trésorier : M. Christian Danz
Secrétaire : M. Charly Teuscher
Membres assesseurs :
Mme Marie-Noëlle Muri
M. René Cudré-Mauroux

**Nouvelles de l'Amicale**

Nous avons le regret de vous informer du décès survenu en Suisse en mai dernier de notre membre, M. Heinz Schärli.

« Akwaba » aux nouveaux membres :

- M. et Mme Hans Baumgartner, Hôtel Ivoire
- M. et Mme Pierre Boppe, SGS CI
- M. et Mme Roger Bregnard, Sitransbois, Abengourou
- Mlle Maria-Luisa Caroni, Ambassade
- M. et Mme Johnny Dähler, Nlle SIGA, Tiassalé
- Mme Maryline Ezzedine, Gagnoa
- M. et Mme Christian Gfeller, chef d'escale, Swissair
- M. et Mme Alain Reichen, Directeur adjoint, Swissair
- M. et Mme Thomas Rusch, Hôtel Hilton
- M. R. Villenave, Nlle SIGA, Tiassalé

« Bonne route » à ceux qui nous ont quittés ces derniers mois :

- M. l'Ambassadeur et Mme J.O. Quinche
- M. François Pillonel
- M. et Mme Rolf Jeker, BAD
- M. et Mme Armand Gaudin, Gesco
- M. Peter Durach, Ciba-Geigy

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur à l'occasion du mariage le 25 août à Zurich de M. Thomas Rusch avec Mlle Marijke Kotter.

Prière à chacun de bien vouloir signaler d'éventuelles omissions au secrétaire. D'avance merci.

### Activités

Le 25 mai, soirée exceptionnelle offerte par Ciba-Geigy-Sochim qui réunit une très nombreuse assistance à l'Hôtel Ivoire pour une soirée fondue bourguignonne.

Animée avec beaucoup d'humour par le sympathique Directeur de Ciba-Geigy, M. Hans-Uli Muri, qui alla jusqu'à nous donner quelques réponses aux questions du prochain rallye (1985), cette soirée remporta un grand succès. Grâce à un exposé fort intéressant illustré de très beaux dias, nous eûmes l'occasion de nous familiariser avec les nombreux problèmes auxquels doit faire face une multinationale déployant une grande partie de ses activités dans le tiers monde.

Un grand merci à M. Muri à qui l'on doit la réussite de cette soirée plutôt bien arrosée...

Faute d'inscriptions suffisantes, la soirée de jazz prévue en juin fut annulée.

### 1er août

Cette année, c'est au Forum Golf Hôtel, dont le Directeur, M. François Mages, est l'un de nos compatriotes, que s'est déroulée la traditionnelle fête nationale organisée par l'Amicale.
Saucisses, cervelas, viande séchée, vins suisses en abondance (merci Swissair) et un magnifique feu préparé par notre hôte mirent tout de suite l'ambiance qu'il fallait.
En l'absence de notre Présidente, ce fut notre nouveau Vice-président, M. Fritz Wälchli, qui présenta la soirée : Réunion exceptionnelle cette année, puisque ce fut l'occasion pour l'Amicale de prendre congé de Monsieur l'Ambassadeur Jean Olivier Quinche et de Madame qui ont quitté définitivement la Côte d'Ivoire le 5 août, après 3 ans de séjour. Dans son allocution, notre Ambassadeur évoqua les relations étroites et excellentes qui lient notre pays à la Côte d'Ivoire.
Ce fut à Mme Marie-Noëlle Muri de recevoir les bises « diplomatiques » en échange d'un beau livre-souvenir offert par l'Amicale.
Une soirée dansante fort bien animée par le disc-jockey André permit à tous de dépenser tout de suite les calories dispensées par l'excellent buffet et la salade de pommes de terre ... Et bravo à Madame Quinche pour sa formidable prestation dans la danse des canards !
A ce qu'il paraît, tous les participants sont rentrés sains et saufs !

D'autres manifestations sont programmées pour ces prochains mois ; se renseigner au secrétariat de l'Amicale.

### Divers

— Sur proposition de la responsable de Terre des Hommes à Abidjan, un don de f. cfa. 80.000,- pour l'achat d'une chaise roulante destinée à une fillette handicapée d'Attiécoubé a été remis à la Procure des Missions catholiques d'Abidjan. L'Amicale ne disposant que de moyens financiers limités, vos contributions supplémentaires sont les bienvenues.
— Les statuts de l'Amicale peuvent être envoyés sur simple demande. S'adresser au secrétariat.
— Actuellement, les cotisations sont de f. cfa. 15.000,- pour les familles et de f. cfa. 10.000,- pour les célibataires.
— Le Comité espère vous voir nombreux à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu avant la fin de l'année. Les convocations seront envoyées individuellement en temps voulu. N'omettez pas de signaler d'éventuels changements d'adresses au secrétariat.

Le Comité

### Nouvelles de l'Ambassade

Arrivée le 23 juin de Mlle Bernadette Maritz, adjointe de chancellerie, venant de Buenos Aires.
Notre nouvel Ambassadeur, M. Claudio Caratsch et Madame, accompagnés de trois de leurs enfants, sont arrivés à Abidjan fin septembre.
Né en 1936 et originaire de St-Chanf et Santa Maria i/M/Gr, M. Caratsch est licencié ès lettres de l'Université de Paris. Il entra en 1961 au service du Département fédéral des affaires étrangères et fut attribué comme stagiaire à Berne, puis à Londres. Après un séjour à la centrale, il fut transféré successivement au Caire en 1966, à Varsovie en 1970, à Berne en 1973, puis à Vienne en 1977, tout d'abord en qualité de conseiller d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission, puis de ministre dès 1978. Dès 1982, il fut ministre et premier collaborateur du chef de mission à Londres.

### Accord Ivoiro-Suisse

Un accord entre la Suisse et la Côte d'Ivoire concernant le rééchelonnement de la dette extérieure ivoirienne a été signé le 31 août 1984 à Abidjan. Cet accord est le premier du genre signé entre nos deux pays.

## GABON

L'adresse de l'agence consulaire :
c/o STPG Société Travaux Publics Gabon
B.P. 3891
Tél. : 73.07.30 - 73.07.31
Télex : 5561 go
**LIBREVILLE**

## NIGER

Agence consulaire de Suisse
c/o Coopération technique suisse
B.P. 728
**Niamey**
Tél. : 72.36.90

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Niger doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

## BURKINA-FASO (HAUTE-VOLTA)

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordinaton
de la coopération suisse
B.P. 578
**OUAGADOUGOU**
Tél. : 33.53.43
Telegr. Coopersuisse
Telex 978 - 5371 Coop suis

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Burkina-Faso doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

## GHANA et TOGO

**Ambassade**
9, Water Road
North Ridge Area
P.O. Box 359
Tél. : 28.125
**ACCRA**

Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375
Président :
M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351
**Accra**

L'Ambassade de Suisse à Accra est compétente pour le Ghana, le Libéria, la Sierra-Léone et le Togo.

**TOGO**
Club suisse du Togo
B.P. 993
Président : M. Maurice Sorg
B.P. 2275
**LOME**

## ILE MAURICE

**Consulat**
2, Jules Kœning
B.P. 437
Tél. : 24086
**PORT LOUIS**
(de 8 h à 16 h 30
du lundi au vendredi)

## GUINEE

**Ambassade**
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12
**CONAKRY**

## KENYA

**Ambassade**
International House 7e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél. : 28735/6
**NAIROBI**

L'Ambassade de Suisse à Nairobi est également compétente pour le Burundi, le Malawi et l'Ouganda.

## OUGANDA

**Consulat** Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél. : 41.574
**KAMPALA**

## MADAGASCAR

**Ambassade de Suisse**
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsahavola
**ANTANANARIVO**
Adresse postale :
Ambassade de Suisse — BP 118
101 Antananarivo

## SENEGAL

**Ambassade**
rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772
Tél. : 22.58.48
**DAKAR**
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

## MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :
M. Claude Grégoire, Consul
B.P. 6248
**NOUAKCHOTT**

## RWANDA

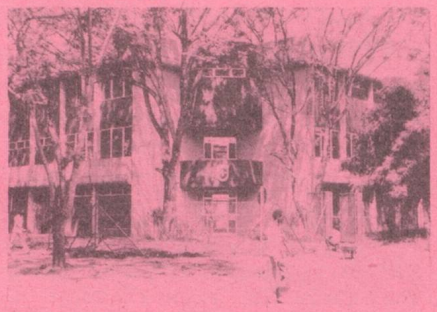

**Ambassade**
45, rue du Député Kayuku
B.P. 597 Tél. : 35-34 et 55.34 Télex : 584
**KIGALI**

## MALI

Agence consulaire de Suisse :
M. Denis Bugnard, attaché pour les questions consulaires B.P. 2386
**BAMAKO**

## REPUBLIQUE DU ZAIRE

**Ambassade**
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu, 3e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099

**KINSHASA**

réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous